



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE:KF/fup-117

16 août 2016

Excellence,

En tant que Rapporteur Spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du troisième rapport périodique de Monaco par le Comité.

A la fin de sa 113^{ème} session en mars 2015, le Comité a transmis ses observations finales à votre Mission permanente. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 15 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai d'un an des informations sur certaines questions spécifiques ayant fait l'objet de préoccupations identifiées par le Comité (paragraphe 10 des observations finales).

Au cours de sa 117^e session, tenue à Genève, en juillet 2016, le Comité a noté qu'aucune réponse n'avait été reçue sur les questions en attente. Par conséquent, je me permets de vous écrire afin de demander que les informations requises soient envoyées au Comité, dès que possible.

Si l'État partie souhaite que sa réponse soit prise en compte dans le prochain rapport de suivi du Comité des droits de l'homme, la version électronique de l'information requise devra être transmise en **format « Word »** au Secrétariat du Comité des Droits de l'homme **avant le 1^{er} novembre 2016** (Mme. Kate Fox, kfox@ohchr.org).

Le Comité espère vivement poursuivre à cette occasion son dialogue constructif avec les autorités de Monaco sur la mise en œuvre du Pacte.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Sarah Cleveland
Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales
Comité des droits de l'homme

Ms. Carole Lanteri
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent
Fax: + 41 022 919 04 60